

PAR JEAN PELIN (71)



directeur général de
l'Union des industries
chimiques (UIC)

La clé de voûte de l'économie durable

La chimie fait partie de nos vies, on la retrouve dans la plupart des objets du quotidien, elle nous habille, nous loge, nous soigne. Elle inquiète souvent plus qu'elle ne rassure. Méconnue et mal jugée, elle est pourtant la clé de voûte de l'économie durable et vit actuellement un tournant de son histoire, voire une véritable révolution.

Les innovations primées chaque année, depuis 2006, par le prix « Pierre Potier », lancé par l'Union des industries chimiques (UIC), balisent l'évolution de la chimie « durable », encore appelée « chimie verte ». Ont été récompensées en cinq ans une vingtaine d'entreprises ayant mis au point des procédés ou produits chimiques innovants, au bénéfice du développement durable. Quelques exemples : un solvant non toxique et biodégradable, un polymère fait à partir d'huile de ricin ou encore un procédé de traitement des déchets dangereux qui transforme la matière organique exclusivement en eau, par un procédé de combustion froide.

REPÈRES

Portée par de nouvelles attentes sociétales, par la raréfaction des matières premières fossiles, l'industrie chimique aspire à être totalement « durable ». Cette chimie du XXI^e siècle est surnommée « chimie verte », une expression qui est parfois trompeuse car cette chimie ne se caractérise pas uniquement par l'utilisation de matières premières d'origine végétale. L'utilisation d'énergies renouvelables, l'éco-conception de produits plus sûrs, réparables, réutilisables ou biodégradables et l'efficacité énergétique de ses procédés font aussi partie de ses priorités. Tous les industriels de la chimie, sans exception, sont engagés dans le mouvement. Les principes de la « chimie verte » sont le bon sens.

Une obligation européenne

Le règlement Reach en vigueur depuis 2008 instaure une obligation d'enregistrement pour toutes les substances produites ou importées dans l'Union européenne à plus d'une tonne par an. Il implique pour les industriels l'élaboration de dossiers relatifs aux impacts toxicologiques et écotoxicologiques de leurs produits et une information des utilisateurs, par le biais de fiches de données de sécurité harmonisées, sur les mesures à prendre pour utiliser les produits chimiques de façon optimale et en maîtrisant les risques.

Vers l'économie « circulaire »

Ces innovations ne sont que la partie émergée de la chimie durable. Or c'est une mutation industrielle globale qui se prépare, avec la volonté de nous affranchir des réserves de matières premières fossiles et de fonder une économie « circulaire » qui privilégie le recyclage et l'utilisation de matières premières renouvelables.

Cette révolution sera collective car la mise en place d'une filière de recyclage forte en France et le développement de la chimie du végétal nécessitent que tous les acteurs (du recyclage, de la filière agricole, de la chimie et ses clients)

Une feuille de route de la chimie durable

Innover nécessite des talents, du courage, mais aussi un réseau et une analyse de son environnement. L'Union des industries chimiques a développé, via *SusChem France*, une « feuille de route » de la chimie durable en France et un réseau d'acteurs de l'innovation en chimie sur tout le territoire, pour aider cette chimie à grandir et prospérer, grâce au soutien des pouvoirs publics français et européens.

Une mutation industrielle privilégiant le recyclage et les matières premières renouvelables



© ARKEMA

travaillent ensemble et trouvent les mesures et les outils pour rendre ces filières compétitives et pérennes.

La simplification réglementaire

Dans ce contexte, la réglementation doit devenir une alliée plutôt qu'un handicap. L'UIC milite depuis de nombreuses années contre le « fardeau » réglementaire auquel nos industriels sont soumis, avec des textes français et européens parfois redondants et difficiles à mettre en œuvre. Nous avons été récemment entendus puisque, dans le cadre des États généraux de l'industrie, une mission sur la simplification réglementaire a imaginé une série de mesures, de bon sens et réalistes, qui permettront de mettre un terme, en France, à un processus d'inflation réglementaire incontrôlé. Cette mission, présidée par Madame Laure de La Raudière, députée d'Eure-et-Loir,

a remis ses conclusions à l'automne dernier et celles-ci sont mises en œuvre. C'est un nouveau « pacte économique » qui pourrait s'établir entre les entreprises des secteurs dits « risqués » (installations classées pour l'environnement) et les services déconcentrés de l'État.

C'est aussi évidemment au niveau européen qu'il convient d'agir. Le règlement Reach est un règlement très ambitieux, sans équivalent à ce jour dans le monde et qui devrait pouvoir servir de « label » à la chimie du XXI^e siècle. Ce pari est loin d'être gagné puisque, d'une part, la complexité et les coûts de la mise en œuvre peuvent inciter certains industriels à localiser leurs activités de production hors de l'Union européenne et que, d'autre part, il reste à convaincre les grandes zones économiques de mettre en place des réglementations similaires (USA, Chine, Inde, Brésil).

Les quatre axes prioritaires

L'intégration de la chimie dans les filières aval, ou comment la chimie et l'industrie chimique travaillent en étroite collaboration avec les filières des chaînes de valeur applicatives pour développer les produits du futur et apporter des solutions aux grands défis économiques et environnementaux auxquels font face ces industries clientes.

Le développement de la chimie du végétal, ou comment une nouvelle chimie à partir de matière végétale peut se développer, notamment sur des segments pour lesquels la chimie classique ne peut plus apporter de solutions (pas de recyclage possible, interdiction de produits sous l'influence de la réglementation Reach, etc.).

Le développement du recyclage, ou comment la chimie et l'industrie chimique peuvent apporter des solutions et contribuer activement à la construction de filières favorisant le développement d'une économie circulaire.

L'amélioration de la durabilité intrinsèque de la chimie, ou comment l'industrie chimique se transforme de manière volontaire (mais aussi sous contrainte), pour faire face à ses propres défis environnementaux et sociétaux.

Il faut intégrer tous les volets du développement durable, y compris le volet social

- De nombreuses autres réglementations touchent aujourd'hui le secteur de l'industrie chimique sans que l'on puisse véritablement évaluer leurs bénéfices sur la santé et l'environnement. Il est impératif de pouvoir estimer cet impact, notamment en intégrant tous les aspects du développement durable (y compris le volet social) dans des études systémiques.

L'innovation, levier de compétitivité

Si une simplification de la réglementation doit pouvoir nous faire gagner des points de compétitivité, l'innovation est, elle aussi, primordiale. Les industriels de la chimie en France doivent innover en matière de procédés de fabrication, de diversification de leurs ressources, d'approche des marchés.

Des besoins de compétences

La chimie durable ce sont aussi, et surtout, des hommes et des femmes, qui s'investiront dans un secteur d'avenir aux perspectives considérables ; c'est ce qu'ont mis en évidence les travaux de « Pipame » (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques), chargé d'analyser les mutations économiques.

Les besoins en compétences nouvelles peuvent ainsi se résumer en quatre points : l'intégration de la chimie dans les filières aval ;

Un secteur économique dynamique, confiant dans l'avenir et innovant

Les douze principes de la chimie verte

- 1) Limiter la pollution à la source.
- 2) Économiser les atomes.
- 3) Concevoir des synthèses chimiques moins dangereuses.
- 4) Concevoir des produits chimiques plus sûrs.
- 5) Réduire l'utilisation de solvants organiques.
- 6) Améliorer l'efficacité énergétique des réactions.
- 7) Utiliser des matières premières renouvelables.
- 8) Réduire les produits dérivés des réactions chimiques.
- 9) Utiliser la catalyse.
- 10) Prendre en compte la dégradation finale des substances dès leur conception.
- 11) Mettre au point des méthodes de contrôle pour prévenir la pollution.
- 12) Développer une chimie toujours plus sûre afin de prévenir les accidents.



D.R.

le développement de la chimie du végétal ; le développement du recyclage ; l'amélioration de la durabilité intrinsèque de la chimie.

Deuxième en Europe

L'Union des industries chimiques (UIC) a pour mission de promouvoir l'industrie chimique en France. Elle en est le porte-parole. L'industrie chimique en France est le 2^e producteur européen, le 5^e producteur mondial. Avec un chiffre d'affaires de 67,6 milliards d'euros en 2009 et 178 000 salariés, elle est un des tout premiers secteurs industriels en France.

La protection de l'environnement

L'industrie chimique entend démontrer, par des actes et des réalisations concrètes, qu'elle contribue à la protection de notre environnement, et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

C'est donc un secteur économique dynamique, confiant dans l'avenir et innovant, qui prépare sa révolution. Les initiatives menées par l'UIC et son réseau en régions, en partenariat avec d'autres acteurs de l'économie durable, ont fait naître un mouvement prometteur. Nous pouvons faire de l'industrie chimique en France un modèle à suivre en Europe et dans le monde. Il nous faudra pour cela mobiliser beaucoup d'énergie, de force de conviction pour faire évoluer les comportements et le cadre de jeu, mais nous y sommes fin prêts, forts de nos récents succès, notamment avec *SusChem* qui regroupe de plus en plus d'acteurs. ■